

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015



Date de Préparation : 2015/09/09

Numéro de FDS : XSMAR Part B SureMix Rigid Plastic Repair Adhesive_FR

Date De Révision : 2018/01/10

Numéro De Révision : 4

XSMAR Part B SureMix Rigid Plastic Repair Adhesive / Sealant - DISCONTINUED

1. IDENTIFICATION DE PRODUIT ET DE COMPAGNIE

Nom de Produit: XSMAR Part B SureMix Rigid Plastic Repair Adhesive / Sealant - DISCONTINUED

Description de Produit: Partie B Adhésif / scellant noir, 25 ml / 0.85 fl oz US

Utilisation Générale: Adhésif / scellant d'uréthane

Nombre Courant/Code de Produit: XSMAR / 440200 (Kit: 50 ml / 1.7 fl oz US)

Famille Chimique: Polyether Polyol / Polyols de polyéther

Formule Moléculaire: Mixture / Mélange

Le Fabricant ou Le Fournisseur

Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174
www.dominionsureseal.com
Service à la clientèle: 905-670-5411

Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)

CANUTEC : (613) 996-6666
CHEMTREC : (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Irritation oculaire, Catégorie 2A
Sensibilisant cutané, Catégorie 1
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées, Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:

diéthylméthylbenzènediamine et 6-méthyl-2,4-bis(méthylthio)phénylène-1,3-diamine



Marque
d'exclamation



Risque
pour la
santé

Mot indicateur: AVERTISSEMENT.

Mention de danger

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H373: Risque présumé d'effets graves pour le pancréas et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Conseil de prudence

Prévention:

P261: Éviter de respirer les vapeurs.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

Intervention:

P314: Consulter un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P302+P350: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313: En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

Entreposage:

Not applicable:

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucune données disponibles.

Survivance des urgences

Préoccupations immédiates: Provoque une sévère irritation des yeux. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Les personnes précédemment sensibilisées peuvent éprouver une réaction allergique de la peau avec des symptômes de: rougissement, démangeaisons, œdème et éruption. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des lésions du pancréas et du foie.

Commentaires: Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques

Voir la section 11 pour plus d'information sur les effets pour la santé.

Voir la section 12 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.

Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Conteneurs de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits.

L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
diéthylméthylbenzènediamine	8 - 12	68479-98-1
6-méthyl-2,4-bis(méthylthio)phénylène-1,3-diamine	3 - 5	106264-79-3

Commentaires: À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact des yeux: Immédiatement rincer les yeux à grande eau. Après un premier rinçage, ôter toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact de Peau: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Faire boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien administrer par voie buccale à une personne inconsciente. Obtenir de l'aide médicale.

Inhalation: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation. En cas de maux de tête, étourdissements ou écoulement des yeux, augmenter le débit d'air frais ou quitter la pièce.

Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

Contact des yeux: Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Contact de Peau: Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Un contact fréquent ou prolongé peut irriter la peau et provoquer une éruption cutanée (dermatite).

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion. Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée.

Inhalation: À la température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison de la faible volatilité.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

Propriétés inflammables: Combustible en cas d'exposition au feu.

Moyens D'Extinction: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué. Utiliser un agent extincteur approprié pour l'incendie environnant.

Produits De Combustion Dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Procédures de Combat Contre le Feu: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de Combat Contre le Feu: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges statiques: Le produit n'est probablement pas sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques: Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Petit Écoulement: Couvrir le secteur de flaque avec le matériel absorbant approprié (par exemple, le sable sec, la terre, la sciure de bois, Oil-Dri, Kitty Litter, etc.). Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Précautions au Niveau de L'Environnement

Écoulement Dans L'Eau: Ne pas vidanger dans un égout.

Écoulement Sur La Terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement Spécial De Protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures Générales: Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Manipulation: Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Toujours se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.

Entreposage: Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des oxydants forts et de la lumière directe du soleil. Protégez contre les dégâts. Garder les contenants fermés hermétiquement lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver dans un endroit frais.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Règles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
		Les Limites d'Exposition Professionnelle		
Nom chimique			ppm	mg/m ³
diéthylméthylbenzènediamine	États-Unis OEL	-	-- [1]	-- [1]
6-méthyl-2,4-bis(méthylthio)phénylène-1,3-diamine	États-Unis OEL	-	-- [1]	-- [1]
NOTES DE BAS DE PAGE DU TABLEAU:				
1. Cette substance n'a pas de limites d'exposition établies aux États-Unis selon OSHA, NIOSH, ACGIH.				

Contrôles D'ingénierie: Une bonne ventilation générale devrait suffire à limiter les niveaux dans l'air.

Équipement de Protection Individuelle

Yeux et Visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne portez pas des verres de contact lorsque vous travaillez avec ce produit. Des fontaines pour se rincer les yeux devraient être à proximité des endroits de travail.

Contact de Peau: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Respiratoire: Il n'est généralement pas nécessaire. Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante.

Tenue de Protection: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.

Pratiques d'Hygiène au Travail: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Ôter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique	: Liquide
Odeur	: Légère, amine
Seuil Olfactif	: Aucunes données disponibles.
Apparence	: Liquide visqueux
Couleur	: Clair, incolore
pH	: Aucunes données disponibles.

% Composés Volatils	: < 2% p/p (<20 g/l), tel que fourni
Point D'Inflammabilité et Méthode	: > 100°C (212°F) Creuset Fermé
Limites d'Inflammabilité	: Aucunes données disponibles.
Température D'Autoignition	: Aucunes données disponibles.
Pression de la Vapeur	: Aucunes données disponibles.
Densité de Vapeur	: Aucunes données disponibles.
Point d'Ébullition	: Aucunes données disponibles.
Point de Congélation	: Aucunes données disponibles.
Point de Fusion	: Aucunes données disponibles.
Solubilité dans l'Eau	: Légèrement soluble
Taux d'Évaporation (Acétate de n-butyle = 1)	: Aucunes données disponibles.
Densité	: 1.020-1.030 g/ml à 20°C
Viscosité	: 1500 à 2500 cps à 23°C (73°F)
Contenu de COV	: < 3.5 g/l (< 0.3% p/p), tel qu'appliqué
Propriétés Oxydantes	: Aucun
Commentaires:	Aucun.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque Réactif : Non

Polymérisation Dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité: Stable.

Conditions à Éviter: Tenir à l'écart des flammes et des matières incompatibles. Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles.

Réactions Dangereuses Possibles: Aucunes données disponibles.

Produits de Décomposition Nocifs: Monoxyde de carbone et autres gaz toxiques.

Matériaux Incompatibles: Matériaux oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL ₅₀ orale mg/kg (rat)	DL ₅₀ cutanée mg/kg (lapin)	CL ₅₀ par inhalation mg/l
diéthylméthylbenzènediamine	472, 542	> 1000	> 2.45 (rat; 1h)
6-méthyl-2,4-bis(méthylthio)phénylène-1,3-diamine	1515	> 2000	Aucunes données disponibles.

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg. Légèrement toxique. Nocif par contact cutané.

Toxicité orale aiguë DL₅₀: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange

quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg. Légèrement toxique. Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité par inhalation aiguë CL₅₀: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Aiguë par inhalation ne sont pas respectés. À la température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison de la faible volatilité. L'application de ce produit ne se fait pas par vaporisation; cette voie d'exposition ne s'applique pas puisqu'aucun brouillard de vaporisation ne peut être produit.

Remarques: 10% du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel.
(Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

Irritation cutanée / Corrosion cutanée: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à l'irritation cutanée ne sont pas respectés. Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau.

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves: Contient: diéthylméthylbenzènediamine. Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritants oculaires, catégorie 2). Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Sensibilisant respiratoire / Cutané: Contient: 6-méthyl-2,4-bis(méthylthio)phénylène-1,3-diamine. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Le mélange est classifié comme: Sensibilisateur Cutané, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients ($\geq 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A ou $\geq 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, sous-catégorie 1B). Un contact prolongé avec ce produit peut entraîner rougeur, boursofflement, éruption squameuse ou cloques. Pour les personnes ayant développé une sensibilisation de la peau, ces symptômes peuvent apparaître suite à un contact avec une très petite quantité de produit liquide.
Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation respiratoire ne sont pas respectés ($< 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et $< 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, sous-catégorie 1B).

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés ($< 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B and $< 1.0\%$ des ingrédients classifiés Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Carcinogénicité

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre
diéthylméthylbenzènediamine	--	--	--	--
6-méthyl-2,4-bis(méthylthio)phénylène-1,3-diamine	--	--	--	--

Remarques: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Cancérogénicité ne sont pas respectés ($< 0.1\%$ des ingrédients classifiés classifiés comme Cancérogènes, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour la reproduction: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité pour la Reproduction ne sont pas respectés ($< 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, ne sont pas respectés ($< 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 1 ou 2 et $< 20\%$ de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3).

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées: Contient: diéthylméthylbenzènediamine. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des lésions du pancréas et du foie.

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant aux Risques d'Aspiration ne sont pas respectés ($< 10\%$ des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et/ou viscosité du mélange $> 20.5 \text{ mm}^2/\text{s}$ à 40°C).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données sur l'Environnement: Aucunes données disponibles.

Information Écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Bioaccumulation/l'Accumulation: Aucunes données disponibles.

Distribution: Aucunes données disponibles.

Toxicité Aquatique (Aiguë): Aucunes données disponibles.

Information sur l'Évolution Chimique: Aucunes données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'Élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du Produit: Les récipients vides maintiennent le résidu de produit; observez toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

Nom Propre d'Expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom Technique : diéthylméthylbenzènediamine and 6-méthyl-2,4-bis(méthylthio)phénylène-1,3-diamine

Classe/Division de Danger Principal: 9

Numéro UN/NA : 3082

Groupe d'Emballage : III

Polluant Marin : Oui

Autres Informations sur l'Expédition:

Ces réglementations ne s'appliquent pas à la manutention, l'offre de transport et au transport de moins de 450 L de UN3082, SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., pour les véhicules routiers ou ferroviaires.

Manifeste (OMI/IMDG)

Appellation Réglementaire : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom Technique : diéthylméthylbenzènediamine and 6-méthyl-2,4-bis(méthylthio)phénylène-1,3-diamine

Numéro UN/NA : 3082

Classe/Division de Danger Principal: 9

Groupe d'Emballage : III

Polluant Marin : Oui

Étiquette : Aucun

Remarque: Avec un emballage intérieur < 5.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

Appellation Réglementaire : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom Technique : diéthylméthylbenzènediamine and 6-méthyl-2,4-bis(méthylthio)phénylène-1,3-diamine

Numéro UN/NA : 3082

Classe/Division de Danger Principal: 9

Groupe d'Emballage : III

Étiquette : Aucun

Note TMD:

Ces réglementations ne s'appliquent pas à la manutention, l'offre de transport et au transport de moins de 450 L de UN3082, SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., pour les véhicules routiers ou ferroviaires.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS UNIS

Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

311/312 Les risques pour la santé: Irritation oculaire., Sensibilisation de la peau, Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée)

311/312 Les dangers physiques: Aucun

Risque d'Incendie : Non

Dégagement soudain de pression : Non

Risque Réactif : Non

Toxicité aiguë de Produit : Oui

Toxicité chronique de Produit : Oui

Les Produits Chimiques Toxiques de la Section 313 d'EPCRA:

Ce produit ne contient aucun produit chimique toxique répertorié excédant les niveaux de seuil de déclaration établis par SARA Titre III, Section 313.

EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances

EPCRA Status:

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Rapportable (QR)

Statut selon le CERCLA:

Ce produit ne contient aucune substance dangereuse répertoriée par CERCLA.

TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)

Statut Selon le TSCA:

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux**LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:**

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(b) ou CAA 112(r).

Proposition 65 de la Californie:

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer, des malformations congénitales ou toutes autres anomalies de reproduction.

Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):

Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).

Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA**Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT**

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de Normalisation selon le SIMDUT:

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de SIMDUT:

Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de LCPE - INRP.

Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raisons de Délivrance: Produit abandonné

Approuvé Par: Jim Gordon **Titre:** R&D Chemist / Chimiste de R&D

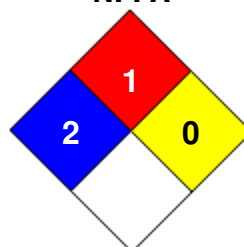
Préparé Par: Regulatory Compliance / Conformité réglementaire **Date De Révision:** 2018/01/10

Pour Information Contacter: 905-670-5411

Sommaire des Révisions: Cette fiche signalétique remplace le 2017/12/15 FS. Modifié **Chapitre 1:** Numéro de FDS, Raisons de Délivrance.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	2
INFLAMMABILITÉ		1
RISQUE MATÉRIEL		0
PROTECTION PERSONNELLE		B

CODES POUR LE NFPA

Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B: Liquide combustible IIIB

Notes Supplémentaires du Fabricant: Aucun

Sources de Données: Pas disponible

Informations Supplémentaires pour la FDS:

N/AV Pas disponible

N/AP Sans objet

ND Pas encore déterminé

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

LPA La Loi sur la Propreté de l'Air

RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation

LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement

EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté

IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer

MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines

NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail

NTP Programme Nationale de Toxicologie

LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail

SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement

SIMDUT Système d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations Générales: Aucunes données disponibles.

Commentaires: Aucun

Dénégation de Responsabilité du Fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.